

Re: Stripe sales inquiry

2 messages

Stripe <sales@stripe.com>

5 juillet 2016 à 10:04

Répondre à : Stripe <sales@stripe.com> À : combarieu <arnrieu@gmail.com>

Bonjour,

Merci d'avoir contacté Stripe et de l'intérêt que vous portez à notre solution ! Je suis Pauline en charge des clients français chez Stripe.

- 1- Comment intégrer votre service dans notre système ?
- >> Avec Stripe, vous pouvez commencer à accepter les paiements dès l'ouverture de votre compte. L'inscription ne vous prendra que quelques minutes [1] : quand vous travaillez avec Stripe vous n'avez pas besoin de contrat VAD auprès de votre banque puisque nous en ouvrons un pour votre compte auprès de nos partenaires bancaires. Votre banque est une simple banque de dépôt. Les revenus issus de vos ventes sont versés sur votre compte Stripe puis virés chaque jour vers compte bancaire.

L'intégration de Stripe se veut également la plus simple possible, comme en témoignent nos utilisateurs [2]. Pour vous faciliter la tâche, nous mettons à votre disposition de nombreuses librairies [3], et référençons plusieurs modules compatibles avec les principaux CMS du marché [4].

Si vous avez besoin d'aide à chacune de ces étapes de démarrage ou au quotidien, les équipes Stripe sont là pour répondre à vos questions techniques, fonctionnelles ou commerciales.

- [1] https://dashboard.stripe.com/register
- [2] https://twitter.com/stripe/favorites
- [3] https://stripe.com/docs/libraries
- [4] https://stripe.com/docs/libraries#third-party-plugins
- 2- Pouvons-nous appliquer un système de commission sur chaque transaction ? Même si les transactions peuvent être de 1 € ?
- >> Vous pouvez tout à fait appliquer un système de commission pour payer vos partenaires. Le sujet "marketplace" est celui sur lequel Stripe propose le plus de valeur ajoutée. Nous avons développé Stripe Connect qui vous permet d'effectuer l'ensemble des opérations de paiement relatives aux marketplaces : facturer vos clients finaux, enrôler vos marchands, définir et prélever votre commission ou encore automatiser les transferts vers vos marchands. Nous travaillons déjà avec de nombreuses marketplaces (Salesforce App Exchange, Lyft principal concurrent de Uber aux US...), ou encore plateformes de crowdfunding (Kickstarter, Indiegogo...)

Voici la documentation au sujet de Stripe Connect : https://stripe.com/docs/connect Pour tester cette API, il vous faudra créer une application Connect : https://dashboard.stripe.com/account/applications/settings

Si vos clients réalisent plusieurs micro-transactions dans le même mois, vous pouvez regrouper plusieurs transactions d'un même client ensemble et nous les envoyer comme étant une seule transaction, d'un montant plus important. Si cette idée vous semble pertinente pour votre activité, il vous faut créer des objets customer pour chacun de vos clients afin de sauvegarder leurs coordonnées bancaires. Vous pouvez ensuite :

- Regrouper les paiements de votre côté, et créer une transaction automatiquement à partir d'un certain montant
- ou associer vos clients à un plan d'abonnement à 0€/mois et créer un invoice item pour chaque paiement d'un faible montant. Vous pouvez en apprendre davantage ici : https://stripe.com/docs/subscriptions#metered-billing-and-one-time-charges
- 3- Est-il possible de proposer à nos utilisateurs un système de compte à créditer ?
- >> Oui. Nous proposons une API dédiée à nos marchands, qui intègre déjà toute la "logique" d'abonnement et vous évite d'avoir à tout reparamétrer vous-même. Vous pouvez ainsi très facilement créer des plans de durée et montant variables, relancer les paiements non aboutis afin de réduire vos impayés, offrir des bons de réductions à vos clients les plus fidèles ou encore proposer des périodes de gratuité. Voici la documentation de cette API subscription : https://stripe.com/docs/subscriptions
- 4- Quel est le coût de votre système ?

- >> Voici notre tarif à destination des marchands français :
- Pour les transactions réussies avec une carte française ou européenne : 1.4% + 0.25€
- Pour les transactions réussies avec une carte non-européenne : 2.9% + 0.25€

Pour information, Stripe propose un modèle au résultat :

- Il n'y pas de frais de démarrage, ni de frais mensuels, ni encore de frais liés à la sauvegarde des cartes
- Nous ne facturons que les transactions effectivement encaissées
- En cas de remboursement nous ne prélevons aucun frais, ni sur la transaction initiale, ni sur le remboursement effectué

Les seuls frais additionnels éventuels sont les 15€ de chargeback, mais avec des marchands prudents et la mise en place de quelques bonnes pratiques, c'est rarement un sujet.

Ce pricing pourra être revu à la baisse dès que vous aurez franchi la barre des 30K€ de paiement processés par mois.

Pourriez-vous m'en dire un peu plus sur votre plateforme afin que je puisse vous donner des informations plus précises sur comment travailler ensemble au mieux ?

- Quels produits ou services souhaitez-vous proposer ?
- Quel sera le flux des paiements ?
- Avez-vous une idée des volumes attendus ?
- Serez-vous responsables des remboursements et des litiges pour vos utilisateurs ?
- Avez-vous une équipe développeur ?

Dans l'attente de vous relire, je vous souhaite une agréable journée.

A bientôt,

Pauline

On 4 juil. 08:03, combarieu wrote:

Bonjour,

Je suis actuellement, avec mon associé, en cours de développement d'une application basé sur un concept communautaire. Nous avons quelques questions concernant votre service afin de pouvoir intégrer un service de paiement dans notre application.

- Comment intégrer votre service dans notre système ?
- Pouvons-nous appliquer un système de commission sur chaque transaction ? Même si les transactions peuvent être de 1 € ?
- Est-il possible de proposer à nos utilisateurs un système de compte à créditer ? Cette solution de compte à créditer permet d'éviter de rentrer à chaque transaction les numéros de CB ou bien d'enregistrer une CB.
- Quel est le coût de votre système ?

Merci d'avance de votre réponse.

Cordialement.

AC

[NY2L9P-ME7N]

Arnaud Combarieu <arnrieu@gmail.com>

5 juillet 2016 à 11:28

À: Arnaud Combarieu <arnaud.combarieu@vinci-construction.fr>

De: Stripe

Envoyé le :mardi 5 juillet 2016 10:04

À : combarieu

Objet :Re: Stripe sales inquiry